



RECTORAT

**APPEL A CANDIDATURE**

- Vu la constitution apostolique *ex corde ecclesiae*
- Vu les Statuts de l'Université catholique d'Afrique centrale
- Vu les Statuts de la Faculté de sciences juridiques et politiques
- Vu les Procédures académiques de l'Université catholique d'Afrique centrale
- Vu la Charte du doctorat de l'Université catholique d'Afrique centrale

Le Recteur de l'Université Catholique d'Afrique Centrale informe la communauté universitaire et scientifique ainsi que le public intéressé, qu'un appel à candidatures pour l'admission en cycle de Doctorat au titre de l'année académique 2021-2022 est ouvert dans l'unité de formation doctorale de la Faculté de Sciences Juridiques et Politiques ainsi qu'il suit :

**DEPARTEMENT DE DROIT PRIVE ET SCIENCES CRIMINELLES**

- Droit civil
- Droit des affaires
- Droit pénal

**DEPARTEMENT DE DROIT PUBLIC ET DROIT HUMANITAIRE**

- Droit public interne
- Droit public international
- Droits de l'Homme et action humanitaire

**DEPARTEMENT DE SCIENCES POLITIQUES**

- Politiques publiques
- Sociologie politique
- Relations internationales

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront être titulaires d'un **Master (recherche) ou d'un diplôme équivalent.**

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une lettre de candidature précisant les motifs de la demande
- Un avant-projet de thèse
- Un Curriculum Vitae
- Une photocopie certifiée conforme des diplômes
- Les bulletins des deux années universitaires de master
- Un certificat médical de moins de deux mois
- Une copie de l'acte de naissance certifiée conformément à la loi du pays de délivrance
- Deux photos d'identité 4x4
- Un reçu de versement de la somme de 30.000 F au titre de frais de dossier

**DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE : 28 février 2022**

**N.B.** : La liste des candidats retenus sera communiquée au plus tard le **30 mars 2022** au terme d'une délibération de la commission de sélection.

Abbé Pr Jean-Bertrand SALLA  
Recteur

